

## ***Réduire l'enfouissement, c'est créer un meilleur environnement !***

Saint-Hyacinthe, le 7 octobre 2021 — En tant que consommateurs, nous sommes inévitablement des producteurs de déchets. Saviez-vous que, selon une étude de RECYC-QUÉBEC de 2018, chaque citoyen produisait en moyenne 697 kilogrammes de déchets par année ? La **Semaine québécoise de réduction des déchets**, qui se tiendra du 23 au 31 octobre 2021, est une occasion idéale pour réfléchir à notre gestion des matières résiduelles. Cet événement est une excellente opportunité pour nous encourager à réduire notre quantité de déchets en consommant de manière plus responsable. Depuis sa création, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a implanté de nombreux services afin de nous aider à réduire la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement dans le respect du concept des 3RV (réduire, réutiliser, recycler et valoriser)

### **« Zéro déchets » ?**

Nous entendons de plus en plus parler de l'objectif « zéro déchets » au Québec. Bien que certains citoyens puissent trouver cette cible trop ambitieuse et même irréaliste, chaque action, petite ou grande, visant à réduire notre production de déchets est un pas vers une réduction des matières résiduelles. Chaque permettant de **réduire** à la source la production de déchets, de favoriser le **réemploi** des matières, de **recycler** les matières recyclables ou compostables et de contribuer à la **valorisation** des résidus contribue à diminuer la quantité de matière dirigé vers l'enfouissement. Ces actes peuvent être aussi simple que d'acheter usagé, donner ou vendre les objets que l'on n'utilise plus, recycler ses vieux appareils électroniques, utiliser des contenants réutilisables ainsi que de planifier ses repas afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

### **Pourquoi réduire notre volume de déchets ?**

En diminuant notre production de déchets, on contribue à réduire la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement. Nous contribuons ainsi à atténuer les impacts environnementaux résultant de l'enfouissement des déchets et nous augmentons la durée de vie de ces sites.

### **Vers une modernisation de la consigne et de la collecte sélective**

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé la mise en place d'un processus de modernisation de la consigne et de la collecte sélective. Cette réforme permettra d'améliorer la performance du Québec à l'égard du recyclage des matières.

En effet, il faut poursuivre et multiplier nos efforts pour mieux trier nos matières résiduelles puisque le succès de la collecte sélective dépend plus que jamais d'un tri de qualité effectué par chaque citoyen!

***Tous ensemble, nous pouvons faire une différence !***